

La protection sociale des personnes de nationalité étrangère en France

25 MARS 2024

Contexte

Cette journée implique de connaître les fondamentaux en droit des étrangers et les typologies de titres de séjour délivrés par la France (par sa pratique professionnelle, ou en ayant suivi la journée sur "l'entrée et le séjour en France" auprès de l'ADATE, ou en s'étant formé.e auprès d'un autre organisme de formation).

Objectifs

- Identifier les conditions spécifiques applicables aux personnes étrangères pour accéder aux différentes catégories de prestations sociales
- Savoir identifier les droits sociaux auxquels une personne peut accéder en fonction de sa situation administrative
- Accompagner les ressortissants de pays tiers dans leurs démarches de protection sociale

Moyens et méthodes

- Diaporama
- Jurisprudences
- Tableau de synthèse

Contenu

Introduction : le système de protection français les sources du droit des prestations sociales

Les conditions d'accès aux prestations sociales spécifiques aux personnes étrangères

La résidence en France ; la régularité de séjour ; l'ancienneté de présence et/ou de régularité de séjour ; l'entrée en France des enfants

La protection maladie

- Les conditions d'accès au régime général de l'assurance maladie
- L'aide médicale d'état (AME)
- Le dispositif soins urgents et vitaux

Les prestations familiales et assimilées

- Les différentes prestations familiales
- Les conditions spécifiques aux personnes étrangères
- La situation des réfugiés statutaires
- La situation de l'enfant entré hors regroupement familial
- La famille résidant à l'étranger
- Le RSA, la prime d'activité, l'AAH

La protection des risques liés au travail salarié

L'assurance accident du travail ; l'assurance chômage

La protection vieillesse : la pension de réversion, l'ASPA

Tarifs



Nous consulter pour une mise en lien avec l'ADATE, en fonction de vos besoins ou contacter formation@adate.org



Publics visés

Intervenants sociaux (TS, CIP, etc), chefs de service, directeurs



Durée

1 jour, 7h



Prérequis

Aucun



Formatrice/teur

Juriste spécialisé.e en droit des étrangers



Lieu

FAS AURA 63 rue Smith 69002 Lyon



Évaluation des acquis

Questionnaire d'évaluation
Attestation de réalisation de la formation



Accessibilité

Votre situation nécessite des aménagements particuliers ?
Si oui, merci de nous en informer dès que possible afin d'envisager des modalités pédagogiques et techniques adaptées
=> sonia.legroumellec@adate.org